

COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

SAINT-ANACLET-DE-LESSARD

La Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard vous informe que l'avis préventif d'ébullition de l'eau, émis le 19 décembre dernier pour la rue Bérubé, est désormais levé. Vous pouvez à présent consommer l'eau du robinet sans la faire bouillir.

Nous vous présentons nos excuses pour les désagréments occasionnés et vous remercions de votre compréhension et de votre coopération.

-30-

Le 20 décembre 2024

Source : Danny Boulianne, directeur des travaux publics, 418 723-2816 poste 103